



Message : #1sos, c pour mon papa. licenciement pour faute grave,

Par **lili26ans**, le **20/02/2008** à **20:20**

bonjour!rnrnmon pere bosse pour une boite depuis 17ans. elle a changé 3 fois de gerants. il est agent d'entretien, il nettoie les allées dans un immeuble ou il est lui meme prprietaire dun appart. son second employeur lui a envoyé des courrier d'avertissement disant qu'il ne faisait pas son boulot correctement. et le 3 eme souhaite le liscencier pour faute grave. que peut il faire? rnmerci par avance!!

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **21/02/2008** à **18:51**

Bonsoir, rnrnSi ça n'est que des avertissements, qu'il faut qu'il réponde, par écrit, et qu'il justifie qu'il réalise bien son travail...rnrnSi la procédure est déjà engagée, il doit saisir le conseil de prud'homme s'il conteste les conditions et les motifs de son licenciement.rnrnCordialement, rnrnAntoine ETCHEVERRYrnwww.etcheverry-avocat.com

Par **lili26ans**, le **22/02/2008** à **13:19**

tout dabord un grand merci pour votre reponse. en ce qui concerne les courriers d'avertissement qu'il a reçu, ceux ci datent de bientôt 1 an. doit il y repondre tout de meme, et surtout ces courrier il les a reçu du second gerant. Alors a qui doit il ecrire pour contester ces lettre daertissement? rnmerci